



Le mot des élus

Les actions et investissements du mois :

- Livraison de 3 tables pour espace Prévert.
- Livraison de bancs en bois local pour Vie dessous
- Lancement étude pour la rénovation des vestiaires du stade et changement des ampoules en LED des projecteurs.
- Installation de nouveaux ordinateurs portables pour l'ensemble des classes de l'école primaire ainsi que pour le bureau de Mme la directrice.
- Installation d'un nouveau photocopieur à l'école.
- Validation de devis pour travaux à la chapelle

Le marché de producteurs a vu le jour le dimanche 4 septembre.

L'offre proposée aujourd'hui est :

- Fruits, légumes, œufs
- Boucherie, charcuterie, traiteur
- Biscuits
- Pains viennoiseries
- Fromages
- Miel
- D'autres producteurs locaux à venir

A noter, que les élus et des membres du CCAS tiennent bénévolement les stands de pain et fromage. Les bénéfices seront reversés au CCAS.

Résultats des élections municipales partielles :

1 ^{er} tour	
Nombre d'inscrits	951
Nombre de votants	301
Syvie CORBIER NADOLNY	181
Aurore EMOND	188
Christophe GENEVAY	181
Philippe LAPOINTE	210
Luc PAVAILLER	107
Joëlle ROUX RAMAGE	163

2 ^{ème} tour	
Nombre d'inscrits	951
Nombre de votants	321
Syvie CORBIER NADOLNY	169
Aurore EMOND	184
Christophe GENEVAY	178
Philippe LAPOINTE	238
Luc PAVAILLER	0
Joëlle ROUX RAMAGE	165

Agenda

Samedi 5 novembre à 10h : Assemblée Générale AS Boules à la Maison Prévert

Horaires travaux pour les professionnels

- **Les travaux lourds** sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi
- **Les travaux d'entretien** sont autorisés entre 8h et 19h du lundi au samedi

Compte rendu du conseil municipal du 11 octobre 2022

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire tient à préciser qu'elle n'a pas tenu les propos lui étant attribués dans l'article du Dauphiné Libéré de vendredi 7 octobre, relatifs « au manque d'engagement et d'implication de M. Alain CHMILEWSKY » et qu'elle a demandé un droit de réponse, celui-ci lui a été refusé.

Installation des cinq nouveaux membres du Conseil Municipal :

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux cinq nouveaux membres élus le dimanche 2 octobre 2022, elle donne lecture de la charte de l'élu(e) local(e) et remet un exemplaire à chacun.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2022 :

Madame le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juin dernier. Aucune observation étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres du précédent

Conseil Municipal (Les nouveaux conseillers ne peuvent évidemment pas intervenir sur ce point qui précédait leur élection).

Information des actes administratifs signés par le Maire :
Madame le Maire donne lecture de la liste des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal.

Informations relatives à l'urbanisme :

Madame Claire BADIN informe l'assemblée des autorisations d'urbanisme accordées depuis le dernier Conseil Municipal.

Délibération pour la modification de composition des commissions thématiques de la CAPI :

A la suite des élections municipales partielles et complémentaires, il convient de désigner des membres au sein des commissions thématiques de la CAPI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme suit les membres siégeant au sein des commissions thématiques de la CAPI :

INTITULE DE LA COMMISSION	Représentant titulaire	Représentant suppléant
Mobilités	Blandine DESTOMBES	Philippe LAPOINTE
Développement économique et compétitivité territoriale	Romain CANETTO	Claire BADIN
Renouvellement Urbain et Habitat	Joëlle ROUX-RAMAGE	Christel ICHIR
Politique de la Ville	Paul MASSOT	Christel ICHIR
Stratégie territoriale d'aménagement	Claire BADIN	Cathy DAY
Stratégie de gestion des déchets	Cathy DAY	Aurore EMOND
Cycle de l'Eau	Thierry BAS	Paul MASSOT
Voiries, espaces publics et éclairage	Olivier FASSION	Paul MASSOT
Stratégie numérique et usages	Romain CANETTO	Aurore EMOND
Bâtiments Communautaires et Innovation constructive	Cathy DAY	Christophe GENEVAY
Stratégie financière, juridique et patrimoniale	Romain CANETTO	Aurore EMOND

Politique sportive et évènementiels	Romain CANETTO	Sylvie CORBIER-NADOLNY
Rayonnement culturel et enseignement artistique	Blandine DESTOMBES	Cathy DAY
Agriculture et territoire	Claire BADIN	Paul MASSOT
Petite Enfance	Nathalie DUPIN	Aurore EMOND
Gestion des risques	Cathy DAY	Philippe LAPOINTE
Protection des espaces naturels	Blandine DESTOMBES	Claire BADIN
Air, climat et énergie	Blandine DESTOMBES	Paul MASSOT
Mutualisation	Claire BADIN	Paul MASSOT

Délibération pour confier au Centre de Gestion de la fonction publique de l'Isère le soin d'organiser pour le compte de la commune une procédure de mise en concurrence des contrats d'assurances statutaires :

Madame le Maire expose :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Charge le Centre de gestion de l'Isère de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte une ou des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée

Délibération pour la constitution d'un groupement de commande avec la CAPI en vue de la passation d'un marché unique de prestations intellectuelles pour une mission de recensement et de diagnostic de patrimoine d'ouvrages d'art communautaires et communaux :

La CAPI prépare actuellement un inventaire des ouvrages d'arts (ponts et murs de soutènements aval). Et propose de mettre en œuvre un groupement de commande afin de ramifier les demandes de ses communes membres dans un souci de simplification, ainsi que de réaliser des économies d'échelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention constitutive du groupement de commandes.

Délibération pour l'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) de la CAPI :

Monsieur Romain CANETTO expose :

Aujourd'hui les communes doivent faire face à une augmentation rapide du prix de l'énergie.

La maîtrise des consommations d'énergie est souvent un sujet difficile à appréhender pour les communes et présentant des marges d'économies vertueuses.

Le conseil en énergie partagé, ou CEP, est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités. Il consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé engagé à fournir un conseil neutre et objectif pour réaliser des économies.

L'adhésion des communes au service de CEP est proposée pour une durée de 3 ans reconductible.

Le coût de l'accompagnement du CEP pour MEYRIE s'élève à 634 €/an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'adhésion de la commune au service de Conseil en Energie Partagé et désigne M. Romain CANETTO en tant qu' élu en charge de la thématique.

Délibération pour l'admission de créance en non-valeur :

Madame le Maire expose :

Madame la Trésorière de Bourgoin-Jallieu Collectivités a transmis à la Commune un état de demande d'admission en non-valeur qui concerne un titre de recettes de l'exercice 2021. Il s'agit d'un titre de recette d'un montant de 2,00 €, montant inférieur aux seuils de poursuites. Il convient, pour régulariser la situation budgétaire de la commune d'admettre cette somme en non-valeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité admet en non-valeur le reliquat du titre de recette.

Délibération pour le choix du mode de publicité des actes réglementaires, ni réglementaires, ni individuels :

Madame le Maire expose :

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes.

Madame le Maire propose au conseil municipal de choisir la modalité de publicité par affichage dans les panneaux extérieurs de la mairie.

Madame le Maire, rajoute qu'en parallèle du choix du mode de publication par affichage, les procès-verbaux des conseils municipaux seront publiés sur le site internet de la mairie. Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du maire.

Questions diverses :

Bail de l'épicerie

Le bail commercial a été reconduit pour 9 ans par tacite reconduction. Madame le Maire tient à préciser que la municipalité n'a jamais eu l'intention de dénoncer ce bail. Le notaire a été saisi pour rédiger son renouvellement.

Marché

Le marché a lieu tous les dimanches matin depuis le 4 septembre, son emplacement sur la place de l'école avait été décidé pour ne pas gêner l'accès à l'épicerie ainsi que le choix du dimanche matin puisque celle-ci était fermée sur cette demi-journée. Depuis début octobre, l'épicerie a réouvert le dimanche matin.

Le marché connaît un succès croissant, la fréquentation est en hausse avec de plus en plus d'habités.

L'idée en cours est d'organiser un marché à thème tous les premiers dimanches du mois.

Food-Truck « La Planque »

La propriétaire du Food-Truck « La Planque » a renouvelé sa demande, refusée en 2021 en raison de la crise sanitaire, d'emplacement sur la place de l'école tous les jeudis soir. Elle propose des hamburgers et frites maison. Le conseil municipal, à la majorité des mains levées, accorde l'autorisation de stationnement au food-truck « La Planque » tous les jeudis soir sur la place de l'école.

Sondage modification horaires extinction éclairage nocturne

Un sondage à destination de la population sera publié en fin de l'info 15 d'octobre relatif à la modification de l'horaire d'extinction de l'éclairage public, actuellement de minuit à 6h, pour passer de 23h à 6h.

Dépôts de gravats au champ de tir

Il est constaté une augmentation des dépôts de déchets sauvages, notamment des déchets de chantier dans ce secteur. Il est suggéré d'installer une caméra. Une étude de faisabilité va être engagée.

Médiathèque

Rendez-vous du mois :

- Mardi 18 octobre à 11h00 : Temps des bébés
- Mercredi 19 octobre à 14h00 : Atelier de conversation en italien

La médiathèque restera ouverte aux horaires habituels pendant les vacances scolaires.

Plusieurs animations arrivent au mois de novembre :

- Spectacle de contes : Mercredi 16 novembre à 18h00 avec Maud Vergne, de la Compagnie du marchand de sable. Pour les 3-6 ans.
- Projection de film « J'irai atterrir chez vous ! » d'Antoine BOISSELIER. Mardi 30 novembre à 20h00. Le réalisateur-pilote de vol libre grenoblois sera présent pour nous parler de sa traversée des Alpes en parapente et à pied, depuis Saint Hilaire du Touvet jusqu'en Slovénie.

Les associations

Artezen vous propose une journée spéciale «Portes ouvertes sur l'Origami» :

Deux ateliers de découverte en famille, le samedi 05 novembre 2022, de 10h à 12h ou de 14h à 16h, à l'Atelier Les Rondines de Meyrié (à côté de la médiathèque). Lors de ces ateliers, parents et enfants (à partir de 8 ans), pourront venir s'initier à la pratique de cet art traditionnel japonais consistant à faire émerger comme par magie toutes sortes d'animaux, d'objets ou de personnages à partir d'un simple carré de papier ! *Tarif : 10€*

Intervenant : Jean-Marc UNDRIENER, enseignant et origamiste passionné.

Inscriptions : 06 33 53 46 07 ou artezen.asso@gmail.com

Si vous souhaitez vous initier à la méditation de pleine conscience, pour poser et reposer votre esprit et votre corps dans un lieu calme, propice et inspirant comme un atelier d'artiste consacré aux arts méditatifs, vous serez les bienvenus. Tous les mardis (hors vacances scolaires), de 19h30 à 21h à l'Atelier Les Rondines de Meyrié. Séance de découverte gratuite sur inscription préalable. *Tarif : 6€50 la séance, soit 65€/trimestre*

Intervenante : Fusco, pratiquante expérimentée.

Inscriptions : 06 48 45 01 30 ou artezen.asso@gmail.com

Il reste quelques places pour l'Atelier de création artistique au moyen de feuilles de ginkgo sous forme de

monotype (impression à l'encre de Chine sur papier par pression manuelle). Séance le jeudi 17 novembre 2022 de 19h30 à 21h à l'Atelier Les Rondines. *Tarif : 20€, matériel fourni* Inscriptions : 06 48 45 01 30 ou artezen.asso@gmail.com

L'EXPOSITION FUSCO CONTINUE JUSQU'AU 30 OCTOBRE INCLUS

Fusco remercie les nombreuses personnes qui sont déjà venues découvrir son exposition « Eveils », à l'atelier Les Rondines, et sera heureuse de vous accueillir pour vous présenter ce nouveau voyage artistique dans l'univers du zen, calme et apaisant, en connexion avec la nature.

Elle accueillera également les élèves de toutes les classes de maternelle et élémentaire des écoles de Meyrié, en partenariat avec l'équipe enseignante. Tous les enfants pourront ainsi s'initier à la culture artistique et le travail se poursuivra dans les classes avec leurs enseignantes. Depuis trois ans, des liens très forts se sont ainsi noués entre l'artiste et l'école, les parents d'élèves, et surtout... les jeunes artistes en herbe !

L'exposition vous attend et sera ouverte jusqu'au dimanche 30 octobre inclus. Exposition ouverte les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 19h. Les autres jours sur rendez-vous au 06 48 45 01 30.

AS Boules

Notre Assemblée Générale se tiendra le samedi 15 novembre à 10h à la salle Prévert : ordre du jour et différents bilans. Elle se terminera par un apéritif et un repas avec une participation de 20€ par personne, s'inscrire auprès de Sébastien Noyer au 06.42.89.24.61 avant le 25 octobre.

Les Joyeux retraités

Réservez, pour vous, vos amis et connaissances l'après-midi du 11 novembre à partir de 13h30 pour participer au concours de belote coincée organisé par les Joyeux Retraités. Les gagnants recevront une caisse de 6Kg de viandes. Toutes les doublettes seront primées avec une mention spéciale pour la doublette la moins chanceuse. Nous vous attendons nombreux. Une buvette et des gâteaux seront à votre disposition.

Téléthon

Rendez-vous à Meyrié les vendredi 18 et samedi 19 novembre

Dans 5 semaines, plusieurs associations du village et des bénévoles individuels vous attendent nombreux pour apporter tous ensemble notre soutien à l'AFM-Téléthon, association engagée dans la recherche scientifique comme dans l'accompagnement des malades et de leurs familles.

Autour du fil rouge national du Téléthon 2022 (« Colore ton téléthon »), les animations seront nombreuses et variées. Toutes les précisions et les modalités pratiques dans vos boîtes aux lettres début novembre.

Programme :

Vendredi 18 novembre :

- Tournoi de badminton : ouvert à tous, proposé par le Tennis Badminton. Il se déroulera de 18h00 à 20h00 au gymnase du Lycée Saint-Marc à Nivelas.
- Spectacle théâtral : " Comme un parfum de violette" - Maison Prévert à 21h00

Avec la troupe meyriote des Nothing'Elles. Spectacle tous publics. Intérêt moindre pour les moins de 10 / 12 ans.

Ouverture des portes et buvette à 20h00.

Samedi 19 novembre :

- Marche contée : 10h00. Départ et arrivée Maison Prévert.
Proposée par Meyrié Marche Nature et Contais'y, durée entre 1h30 et 2h. Une balade familiale de 4 km entrecoupée de pauses pour écouter des contes pour toutes les oreilles.

- « La Ronde des Couleurs » : samedi après-midi. Boucle de 2,2km autour de la Maison Prévert,

En trois parties

- ✓ Entre 14h30 et 16h30 : la Ronde des marcheurs
- ✓ 16h30 à 17h15 : la Ronde des enfants (marche ou course) (boucle raccourcie à 1km)
- ✓ Entre 17h30 et 19h30 : La Ronde des coureurs

Le défi : faire à la fois le plus de tours possible et réunir le plus de dons en additionnant les participations et les dons des marcheurs / coureurs, mais aussi de leurs famille et amis qui pourront les « sponsoriser ». Chaque boucle valant au minimum 5€.

Vous pouvez faire 1 tour, 2 tours, 3 tours ou plus. Vous pouvez partir à tout moment du créneau indiqué, le tout étant d'arriver avant la fin de ce créneau.

- ✓ Ronde des marcheurs : il sera possible de marcher seul, par petits groupes, ou dans une version plus sportive en relais de deux personnes.
- ✓ Rondes des enfants : les enfants partiront les uns après les autres, pouvant contribuer eux-mêmes par un don ou sponsorisés par leurs familles et amis.
- ✓ Ronde des coureurs : par deux, en relais. Possible de mêler les âges dans un binôme.

Un deuxième défi : Tous les participants seront répartis dans 4 équipes symbolisées par 4 couleurs. Quelle sera l'équipe qui à l'issue des 3 Rondes aura fait le plus de boucles et réuni le plus de dons ???

Pendant toute l'après-midi, marcheurs, coureurs et supporters pourront profiter d'une buvette et de quelques gourmandises.

- **Soirée Café-concert** : à partir de 20h00 - Maison Prévert

Venez partager un moment musical et convivial dans une ambiance café-concert. Au programme :

- Deux groupes de jazz du Conservatoire Hector Berlioz
- Et le tour de chant de Maxime Della Coletta, jeune auteur-compositeur-interprète meyriot qui nous fera partager ses créations ainsi que des reprises.

Et pendant toute la soirée, buvette et petite restauration.

Des animations pour tous, en soutien à une cause qui en a toujours besoin, tout en ayant le plaisir de nous retrouver et de faire la fête. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Il est aussi possible d'apporter sa contribution à l'organisation de manière individuelle.

Pour tout renseignement, ou pour vous faire connaître : telethon.meyrie@gmail.com ou Florent Stroesser au 07 66 15 14 61.



La municipalité souhaite réduire l'éclairage : un atout écologique et financier "

Nous vous interrogeons et souhaitons recueillir votre avis.

Etes-vous favorables à augmenter la durée de l'extinction nocturne ou bien maintenir la durée d'extinction actuelle.

- De 0h00 à 6h00 (comme actuellement)**
- De 23h00 à 6h00**



Coupon réponse à déposer en mairie ou réponse en ligne via le QR code avant le 30 octobre 2022.

Nous vous communiquerons le résultat du sondage dans l'info 15 de novembre. Merci à tous de votre participation



Petites Annonces

Les « bouchons de l'espoir » ont pu collecter un camion de capsules. Elles ont pu permettre de financer une thérapie psycho auditive pour le jeune Baptiste et un appareil auditif pour une dame. Nous vous remercions encore pour votre implication au sein de l'association.

INFORMATIONS UTILES

Permanences Mairie

Lundi	8h30 - 10h30
Mardi	15h30 - 18h00
Vendredi	8h30 - 11h30
Samedi	9h00 - 11h00

Mme le Maire
vous recevra
sur rendez-vous

Permanences médiathèque

Mardi	15h30 - 18h30
Mercredi	9h30 - 12h00 et 15h30 - 18h30
Vendredi	11h45 - 13h45
Samedi	9h30 - 12h00

Collecte le Mardi matin 	Urgence GAZ 08 00 47 33 33 	Bureau : 0474963220 Astreinte : 0776157770 	 NIVOLAS : Mercredi à Samedi : 9h-12h / 14h-18h BOURGOIN JALL. Lundi à Samedi : 8h-11h45 / 14h-18h15
--	--	--	--



GILLES VOTRE ATOUT SERVICES



SERVICES

- JARDINAGE - Création jardin zen Plantation Taille de haies Petit élagage...	- BRICOLAGE / SERVICE À LA PERSONNE - Montage/démontage mobilier Désencombrements déchets Pose de parements...
---	--

UNE QUESTION ? UN DEVIS GRATUIT ?
 CONTACTEZ MOI ! 😊

Gilles Gorissen
 gilles.gorissen@gmail.com
 06.59.45.06.40



MEYRIÉ 38300



Le brûlage de tous les déchets ménagers ou déchets issus de l'entretien des jardins est interdit. Le non-respect vous expose à une amende

Les travaux réalisés par des particuliers et susceptibles de créer des nuisances sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h à 12h / 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h / 15h à 19h



Clément GRASCIA

Peintre décorateur
Revêtement sols & murs

06 43 37 10 31
clement.grascia@orange.fr





MEYRIÉ 38300

07 71 70 08 08

HECELEC

Electricité - Rénovation
Maison connectée

gilles.hector@hecelec.fr
www.hecelec.fr

AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine
Thierry PLANCHAT
 510 Les grands Tournants-Meyrié
 Voiture: 06 07 59 30 38
 Bureau: 04 74 95 57 77
 Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux.[*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !